

**United Nations**



**Nations Unies**

***Description des postes nécessitant un détachement officiel  
par les gouvernements nationaux des États membres de  
l'Organisation des Nations Unies***

<b>TITRE DU POSTE :</b>	<b>Charge de formation sur les Engins Explosifs Improvisés (non contractuel)</b>
<b>ORGANISATION :</b>	<b>Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo</b>
<b>LIEU D'AFFECTATION :</b>	<b>Partout dans la zone de mission en fonctions des besoins opérationnels</b>
<b>SUPERIEUR IMMEDIAT :</b>	<b>Chef Secteur UNPOL</b>
<b>DUREE :</b>	<b>12 mois (prorogeable)</b>
<b>DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :</b>	<b>20 octobre 2025</b>

**Valeurs fondamentales des Nations Unies : intégrité, professionnalisme et respect de la diversité**

---

**RESPONSABILITÉS:**

Sous la supervision du Chef de Secteur et du Chef d'équipe SOC, le titulaire de ce poste assure l'appui technique en matière d'explosifs pour la police technique et scientifique.

Le formateur IED est chargé de :

- Fournir un appui technique à la police technique et scientifique congolaise en matière d'EEI ;
- Effectuer des observations sur des scènes d'explosions après les événements concernant l'EEI ;
- Participer aux tâches assignées aux équipes d'enquête de la mission, au MMRT et/ou à la TASK-FORCE sur instruction de la hiérarchie de la composante police, en particulier lorsqu'il s'agit d'événements liés à l'EEI ;
- Entretenir les liens avec les partenaires locaux de la mission (UNMAS, Force, et plus particulièrement G2 (Cellule de Renseignement Militaire) et G3 (Cellule des Opérations Militaires), Justice, DDR, JMAC, JOC, HoO...), les forces de sécurité nationales (PNC, FARDC, ICCN, Auditorat Militaire...), et les partenaires internationaux, à propos de l'EEI ;

- Assurer l'encadrement et la formation des unités spécialisées de la police technique et scientifiques de la PNC dans le domaine de l'EEI ;
- Assurer les activités de formation avec le PNC, en suivant les directives de l'équipe SOC-SU ;
- Assurer des activités de colocation et de formation avec le PNC / l'Auditorat Militaire dans le domaine de la police technique et scientifique, plus précisément sur le sujet de l'EEI, en suivant les instructions reçues du Chef d'équipe SOC.
- Tenir régulièrement informés le Team Leader SOC-SU et le Chef du SOC-SU de l'État d'avancement de ses activités ;
- Participer à des réunions, des groupes de travail, des VTC, etc., en lien avec son activité ;
- S'acquitter de toute autre fonction ordonnée par le Commissaire de police ou son adjoint ;
- Être en mesure d'informer le commandement de la composante police à tout moment ;
- Effectuer toutes les autres tâches ordonnées par la hiérarchie.

## **COMPÉTENCES**

**Professionalisme :** Montrer de la fierté dans son travail et ses réalisations. Motivation professionnelle. Apporter de la conscience et du souci à l'exécution de ses tâches, avec l'efficacité souhaitée, pour pouvoir honorer les engagements pris, tenir les délais fixés, et obtenir les résultats escomptés – capacité rédactionnelle.

**Adaptabilité :** Bonne capacité à effectuer des tâches polyvalentes, à travailler dans un environnement dégradé, et à effectuer ces différentes missions dans des délais limités.

**Esprit d'initiative et d'organisation :** Être proactif. Savoir travailler avec méthode, analyse, rationalité et pragmatisme.

**Travail d'équipe :** Savoir travailler en harmonie et en équipe avec ses collègues dans l'atteinte des objectifs. Respectez et comprenez les différents points de vue et montrez-le dans le travail et la prise de décision.

## **QUALIFICATIONS:**

**Formation :** Doit être titulaire d'un diplôme de police ou de gendarmerie. Être qualifié EOD3 selon le NILAM, l'IEDD, le formateur C-IED et le formateur ERM (formation sur les risques des mines, REG et IED). Avoir une connaissance approfondie des domaines suivants : mines, restes explosifs de guerre, IDE, leurs impacts sur la population, initiatives mondiales de lutte contre les mines, enquêtes criminelles, droit pénal, procédure pénale et renseignement. Posséder des connaissances de base en informatique : Windows, Excel, Word et Outlook.

**Expérience professionnelle :** Doit avoir un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle, dans l'action contre les mines, dans un pays touché par la menace d'engins explosifs, dans un environnement d'enquête et/ou de renseignement et/ou d'analyse criminelle, dans l'application active de la législation nationale et dans les services actifs de la police nationale ou de la gendarmerie.

**Une expérience acquise dans le cadre d'opérations de maintien de la paix** ou une autre expérience acquise à l'échelle internationale auprès de l'Organisation des Nations Unies ou d'autres organisations est exigée. Posséder des connaissances de base en informatique, y compris la maîtrise de Windows, Microsoft Excel, Microsoft Word et Microsoft Outlook, est un avantage.

**Langues :** Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est requise pour le poste faisant l'objet du présent avis.

**Évaluation pour le service en mission :** Tous les candidats doivent être approuvés par le biais d'une évaluation pour le service en mission (AMS), soit par une équipe d'aide à la sélection et d'évaluation (SAAT) déployée dans un État membre, soit sur la base d'une AMS en mission à l'arrivée des candidats en provenance d'un État membre, qui subissent généralement une AMS en mission. L'échec de l'évaluation en mission entraînera le rapatriement du candidat. Dans ce cas, tous les frais liés au rapatriement sont à la charge de l'État membre.

---

**La préférence sera accordée aux femmes ayant les mêmes qualifications.**

**Date d'émission : 19 septembre 2025**

<http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police>

*Conformément à la politique de l'ONU sur le filtrage des droits de l'homme du personnel de l'ONU, toutes les personnes qui souhaitent servir avec les Nations Unies sont priées de faire une « auto-attestation » attestant qu'elles n'ont pas commis d'infractions pénales graves et qu'elles n'ont pas été impliquées dans des violations des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Le libellé exact de l'auto-attestation est décrit au paragraphe 5.2 de la politique mentionnée ci-dessus. La décision finale sur la sélection d'une personne pour servir aux Nations Unies sera également soumise à un examen des droits de la personne.*